

Agreste Bourgogne

Numéro 134 - juillet 2012



recensement agricole 2010

L'élevage ovin en Bourgogne : une activité de complément en restructuration

En Bourgogne, près de 3 000 exploitations élèvent 241 100 ovins.

Entre 2000 et 2010, la production ovine poursuit son déclin : disparition d'un quart du cheptel et de 41 % des élevages.

Avec des troupeaux plus petits qu'au niveau national, l'élevage ovin constitue souvent une activité de complément pour des exploitations ayant une autre orientation principale.

L'association bovins-ovins, bien qu'en recul, reste la plus fréquente.

Seule une soixantaine d'éleveurs sont spécialisés dans la production ovine.

L'élevage bourguignon est fondé sur la valorisation des prairies pour produire majoritairement des agneaux à l'herbe.

En 2010, avec 241 100 ovins recensés, la Bourgogne occupe le 10e rang des régions, et représente 3,2 % du cheptel national. L'élevage ovin bourguignon est quasi-exclusivement destiné à la production de viande : 99,5 % des 170 500 brebis sont des brebis nourrices.

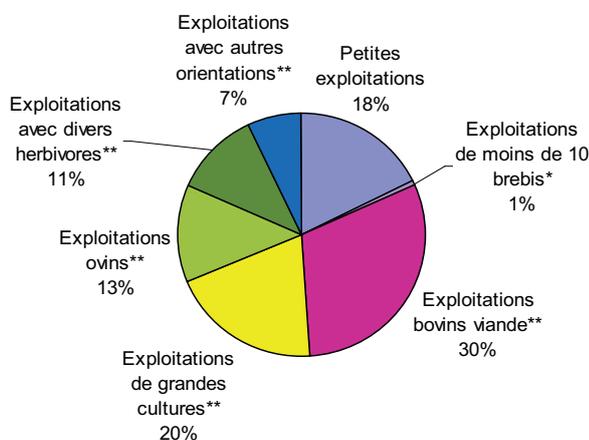
En dix ans, la région a perdu plus du quart de son cheptel de brebis nourrices (- 26 %), soit une baisse plus importante que celle observée au niveau national (- 20 %). Depuis 1988, la moitié des effectifs de brebis ont disparu. Cette baisse est particulièrement marquée dans la Nièvre (- 34 % entre 2000 et 2010, - 58% depuis 1988), alors que la Côte-d'Or n'a perdu que 12 % de ses brebis depuis 2000.

Concentration de la production

Ces ovins sont élevés par 2 960 exploitations situées à 69 % dans la Nièvre ou en Saône-et-Loire. La baisse du nombre d'éleveurs ovins est particulièrement importante : - 41 % depuis 2000. Plus des deux tiers des élevages ovins bourguignons ont disparu depuis 1988.

Malgré une progression de 24 % depuis 2000, le troupeau moyen est plus petit qu'au niveau national : 58 brebis par troupeau en moyenne en Bourgogne contre 83 en France. La Saône-et-Loire se caractérise par des troupeaux particulièrement petits (42 brebis en moyenne), tandis que les troupeaux de Côte-d'Or se rapprochent de la moyenne nationale avec 75 brebis.

Seulement 13% des brebis sont détenues par les élevages spécialisés ovins



Répartition des brebis mères selon le type d'exploitation

* Exploitations moyennes et grandes avec moins de 10 brebis

** Exploitations moyennes et grandes avec 10 brebis et plus

Les élevages de moins de 100 brebis ont été les principales victimes de la restructuration : 43 % d'entre eux ont disparu depuis 2000. S'ils constituent la grande majorité des élevages (84 %), ils ne détiennent que 41 % des brebis. Les élevages de plus grande taille (plus de 200 brebis) ont mieux résisté. Ils ne diminuent que de 9 %. Ils représentent désormais 7 % des élevages ovins et détiennent 37 % du cheptel régional.

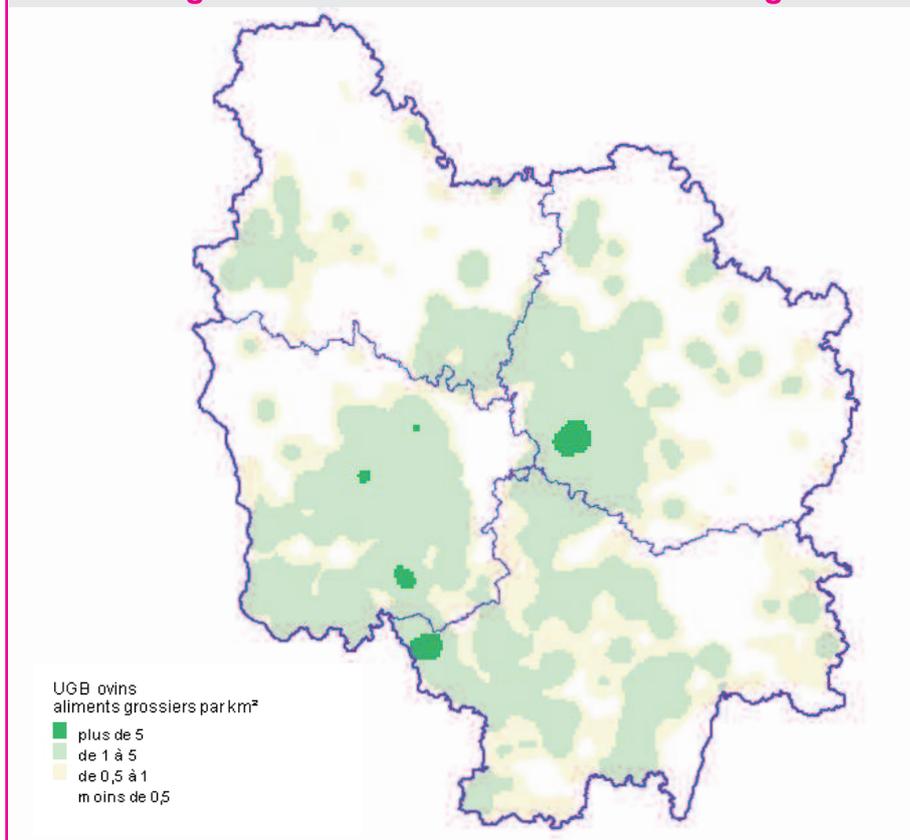
Persistence des petites exploitations ovines

Plus de 30 000 brebis sont élevées dans des exploitations de faible dimension économique (moins de 25 000 € par an de production brute standard). Dans ces petites exploitations, l'élevage ovin intervient très souvent en complément d'une activité non agricole ou de revenus de retraite. En effet, les chefs d'exploitations de ces petites structures sont plutôt âgés (57 ans en moyenne) et pour les trois quart d'entre eux, la conduite de l'exploitation ne constitue pas l'activité principale. L'élevage ovin est parmi les élevages d'herbivores, équidés mis à part, celui où ces petites exploitations jouent le plus grand rôle que ce soit en nombre d'exploitations concernées (1 200 exploitations soit 42 % du total), ou de cheptel (près d'un cinquième du cheptel reproducteur et 25 brebis par troupeau en moyenne). Le nombre de petites exploitations ovines a diminué dans des proportions équivalentes (- 40 %) à celui des exploitations ovines de taille économique significative ou exploitations moyennes et grandes (production brute standard annuelle supérieure à 25 000 €). Par contre, leur cheptel a plus fortement baissé : diminution d'un tiers des effectifs de brebis pour les petites exploitations contre un quart pour les moyennes et grandes.

Souvent une activité de complément

La grande majorité des brebis (82 %) sont élevées dans des exploitations moyennes et grandes détenant au moins 10 brebis mères.

L'élevage ovin valorise les ressources herbagères



Source : Agreste-Recensement agricole 2010 - ensemble des exploitations © IGN- BDCarto ®

Ces élevages sont pour la moitié d'entre eux concentrés sur 4 petites régions agricoles : le Morvan et le Nivernais Central dans la Nièvre, l'Auxois en Côte-d'Or et l'Autunois en Saône-et-Loire. L'élevage ovin constitue rarement leur activité principale : sur les 1 500 exploitations moyennes et grandes détenant au moins 10 brebis, seules une soixantaine sont spécialisées dans cette production. Les autres se répartissent principalement en 3 catégories : les élevages spécialisés en bovins viande ou mixtes (lait + viande), les exploitations de grandes cultures et celles associant l'élevage de divers herbivores sans qu'une espèce ne prédomine.

Les élevages spécialisés ovins : de grands troupeaux sur des exploitations individuelles

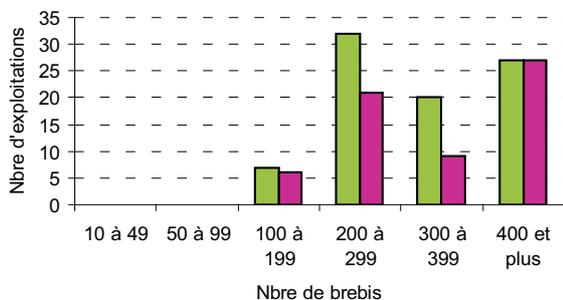
Les élevages spécialisés ovins détiennent 22 600 brebis, soit 13 % du total recensé en Bourgogne, alors qu'ils représentent 2 % des exploitations ovines. Ils se caractérisent par des troupeaux de grande taille : 43 % d'entre eux comptent

plus de 400 brebis. La taille moyenne de leurs troupeaux a légèrement augmenté en 10 ans, passant de 343 à 358 brebis. Par contre, l'augmentation de leur surface agricole utile moyenne (SAU) a été plus forte (+ 23 % depuis 2000), mais elle reste inférieure à celle des exploitations bourguignonnes moyennes et grandes toutes orientations confondues : 85 hectares contre 113.

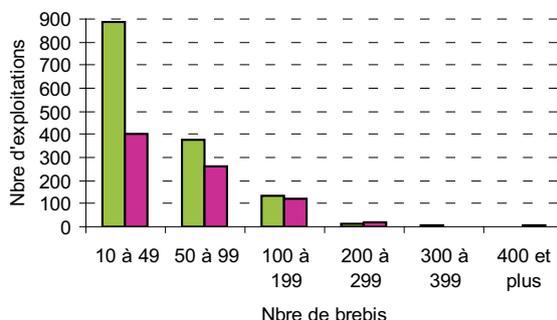
Ces exploitations spécialisées dans l'élevage de moutons ont plutôt mieux résisté à la restructuration que les autres : leurs effectifs ont diminué de 27 % depuis 2000 contre une baisse de 38 % pour l'ensemble des exploitations moyennes et grandes de plus de 10 brebis. Ces exploitations sont très majoritairement de forme individuelle (à 87 %) avec à leur tête des exploitants plutôt âgés. La moitié d'entre eux a plus de 50 ans tandis que seul un cinquième a moins de 40 ans. C'est parmi ces élevages spécialisés ovins que l'on trouve le plus de femmes : elles représentent 22 % des chefs d'exploitation et 31 % de la main d'œuvre familiale.

Taille des troupeaux selon la spécialisation des exploitations

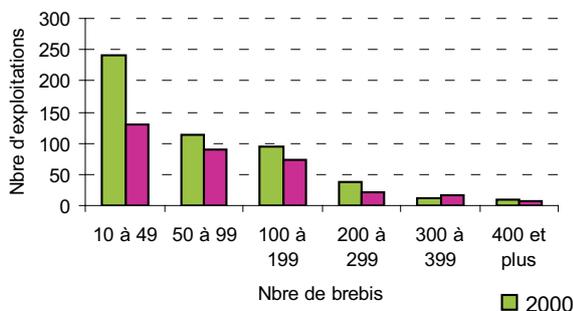
Éleveurs spécialisés ovins
OTEX 4810



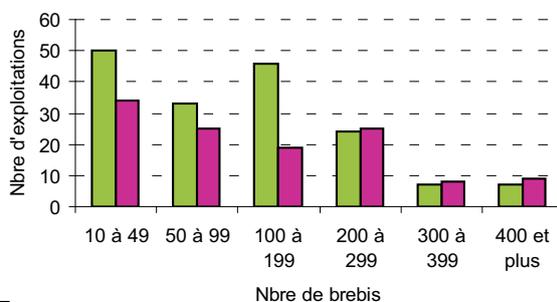
Éleveurs spécialisés bovins viande ou mixte
OTEX 4600 et 4700



Exploitations de grandes cultures
OTEX 1516, 8310 et 8340



Éleveurs de divers herbivores
OTEX 4820 à 4840



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - exploitations moyennes et grandes avec au moins 10 brebis

Les élevages spécialisés bovins viande ou mixtes : de petits troupeaux

Compte-tenu des complémentarités existant entre les ovins et les bovins, notamment au niveau de la gestion de l'herbe, 81 % des exploitations moyennes et grandes élevant au moins 10 brebis pratiquent cette association et 55 % sont spécialisées dans l'élevage de bovins viande ou mixtes (viande et lait). Ces exploitations spécialisées bovins détiennent 51 900 brebis, soit 30 % du total bourguignon. Leurs troupeaux ovins sont de petite taille, 64 brebis en moyenne, huit exploitations sur dix ayant moins de 100 brebis. L'élevage ovin représente une part économique très faible dans ces exploitations : en moyenne seulement 8 % de la production brute standard. Ces élevages ont été fortement touchés par la restructuration ovine : leur nombre a diminué de 43 % depuis 2000. 80 % de ces disparitions concernent des exploitations avec de petits

troupeaux ovins de moins de 50 brebis. Ces éleveurs ont très probablement souhaité se consacrer exclusivement à l'élevage bovin. Entre 2000 et 2010, les exploitations spécialisées bovins ont accru leur SAU de 25 %. Cependant, cet agrandissement ne s'est pas traduit par un renforcement de leur spécialisation : le ratio UGB ovins / bovins est resté stable à 0,08. Les formes sociétaires, EARL notamment, se sont développées ; la part des exploitations individuelles est passée de 74 à 57 % entre 2000 et 2010. La proportion de jeunes chefs est plus importante que dans les autres spécialisations (27 % ont moins de 40 ans). Par contre, la proportion de femmes chefs d'exploitation est la plus faible : 7 %.

Les exploitations de grandes cultures : des troupeaux de taille variable

20 % des brebis bourguignonnes, soit 33 400 têtes, sont détenues par des exploitations de grandes cultu-

res. En dix ans, un tiers de ces structures ont disparu. Les exploitations restantes se sont agrandies : surface et troupeaux ovins ont progressé dans des proportions équivalentes, respectivement + 14 et + 17 %. En moyenne en 2010, elles mettent en valeur 180 hectares de SAU et élèvent 99 brebis. Cependant cette moyenne cache des disparités : 39 % des exploitations comptent moins de 50 brebis mais 35 % en ont plus de 100. De façon générale, l'élevage ovin occupe une place minoritaire dans ces structures : en moyenne il représente 8 % de leur production brute standard et la surface toujours en herbe occupe 31 % de leur SAU. L'agrandissement des exploitations s'est accompagné d'un développement des formes sociétaires : désormais, la moitié des unités sont de forme sociétaire contre 38 % en 2000. Les femmes sont peu présentes : elles ne représentent que 11 % des chefs d'exploitation et 20 % du travail familial.

Les exploitations avec divers herbivores : agrandissement des troupeaux

19 100 brebis sont présentes sur des exploitations spécialisées dans l'élevage de plusieurs espèces herbivores (ovins, bovins, caprins) sans que l'une d'entre elles ne soit prédominante. Cette catégorie regroupe des troupeaux ovins de taille variée. Comme en 2000, une exploitation sur deux élève moins de 100 brebis, par contre la proportion de troupeaux de plus de 200 brebis s'est accrue passant de 23 à 35 %. La taille moyenne des troupeaux est désormais de 160 brebis, en hausse de 21 % depuis 2000. L'élevage ovin représente en moyenne 23 % de la dimension économique de ces exploitations contre 36 % pour l'élevage bovin. Ces structures de taille modeste, 95 hectares de SAU en moyenne, sont très majoritairement

de type individuel (à 71 %). Cette catégorie est celle où la proportion de chefs d'exploitation de moins de 40 ans est la plus élevée (28 %). La présence des femmes est relativement importante : elles représentent 18 % des chefs d'exploitation et 32 % de la main d'œuvre familiale.

Valorisation des ressources fourragères

Le pâturage est la règle dans la quasi-totalité des élevages. Un quart des exploitations moyennes et grandes détenant au moins 10 brebis le pratiquent même à l'année. Lorsqu'il est effectué à certaines périodes, les animaux pâturent en moyenne pendant plus de 7 mois. Le pâturage concerne également les agneaux. D'après les données issues de l'enquête ovine effectuée en 2009 auprès d'un échantillon représentatif de 271 éleveurs bour-

guignons, 72 % des agneaux produits sont des agneaux d'herbe. Ils sont vendus en moyenne aux environs de 170 jours pour un poids vif de l'ordre de 40 kg. La proportion d'agneaux à l'herbe est particulièrement élevée en zone herbagère où la race charollaise est la plus répandue. C'est le cas de 80 % des agneaux produits en Saône-et-Loire. Un quart des agneaux est élevé et fini en bergerie. Ils sont commercialisés en moyenne aux environs de 150 jours pour un poids vif de 40 kg également. Cette production se rencontre dans les zones céréalières. Près de la moitié de ces agneaux de bergerie sont produits en Côte-d'Or, avec des races lourdes type Ile-de-France.

Samuel Bruley

Définitions :

Une **exploitation agricole** est une unité économique ayant une gestion indépendante et qui répond à un critère de dimension. Pour l'élevage ovin, les critères sont : présence d'au moins 6 brebis-mères ou production d'au moins 10 ovins de boucherie au cours de la campagne 2009-2010.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période de 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations » si elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » si elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les

exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

Une exploitation ovine spécialisée tire au moins deux tiers de sa PBS de cette activité.

Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en **unités de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes. Dans cette étude, on utilise les UGB « aliments grossiers » légèrement différents des UGB « Pac ».

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée.



Pour en savoir plus

Sites internet : - www.draaf.bourgogne.gouv.fr
rubriques Recensement agricole et La Bourgogne en chiffres
- www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Bourgogne - N° 134 - juillet 2012

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bourgogne
Service régional de l'information statistique et économique
4 bis rue Hoche - BP 87865
21078 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 39 30 12
Fax : 03 80 39 30 99
E-mail : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet
Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE
Composition : SRISE
Crédit photos : SRISE
Impression : DRAAF
ISSN : 1293 - 1748
Prix : 2,5 euros
site internet : www.draaf.bourgogne.gouv.fr

Dépôt légal : à parution
© AGRESTE 2012

Chiffres clés de l'élevage ovin en Bourgogne

	COTE D'OR		NIEVRE		SAONE-ET-LOIRE		YONNE		BOURGOGNE	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Nombre d'ovins	61 261	75 480	73 354	111 530	75 560	103 906	30 950	39 507	241 125	330 423
Nombre de brebis	41 438	47 236	52 216	78 787	54 352	75 921	22 502	27 786	170 508	229 730
Nombre d'exploitations détenant des ovins	558	909	756	1 297	1 297	2 157	348	642	2 959	5 005
Nombre d'exploitations détenant des brebis	552	889	745	1 287	1 288	2 132	342	615	2 927	4 923
dont ayant de 1 à 9 brebis	96	187	105	178	295	608	84	241	580	1 214
dont ayant de 10 à 49 brebis	195	409	331	633	687	1 124	136	230	1 349	2 396
dont ayant de 50 à 99 brebis	126	162	151	245	199	253	59	64	535	724
dont ayant de 100 à 199 brebis	77	82	101	159	56	91	37	45	271	377
dont ayant de 200 à 299 brebis	36	35	28	32	26	28	8	20	98	115
dont ayant de 300 à 399 brebis	10	6	12	21	10	13	9	8	41	48
dont ayant 400 brebis et plus	12	8	17	19	15	15	9	7	53	49
Nombre moyen de brebis par exploitation	75	53	70	61	42	36	66	45	58	47
Nombre de petites exploitations détenant des brebis	188	343	297	513	613	1 012	131	257	1 229	2 125
Nombre de brebis détenues par des petites exploitations	5 176	7 944	8 734	14 819	12 858	17 956	3 483	4 662	30 251	45 381
Nombre d'exploitations moyennes et grandes avec au moins 10 brebis	330	483	408	721	566	944	173	250	1 477	2 398
dont spécialisées ovins	15	14	19	37	20	26	9	9	63	86
dont spécialisées bovins viande ou mixte	148	221	240	443	384	697	37	60	809	1 421
dont spécialisées grandes cultures	126	182	90	160	30	38	91	125	337	505
dont spécialisées divers herbivores	19	30	41	55	46	66	14	16	120	167
SAU moyenne des exploitations détenant des brebis (ha)	111	88	96	81	67	54	92	73	85	70
Age moyen des chefs d'exploitation détenant des brebis	51,0	50,5	51,5	49,4	51,0	49,3	51,2	51,6	51,0	49,8
Nombre de chefs de moins de 40 ans	116	225	131	317	222	551	70	119	539	1 212
Nombre de chefs ayant entre 40 et 49 ans	143	215	196	348	385	563	68	158	792	1 284
Nombre de chefs ayant entre 50 et 59 ans	155	203	238	343	394	539	119	161	906	1 246
Nombre de chefs ayant 60 ans et plus	138	246	180	279	287	479	85	177	690	1 181
Nombre d'élevages ovins en agriculture biologique ou en conversion	15	9	8	15	17	19	9	3	49	46

Source : Agreste Recensements agricoles 2000 et 2010

Ensemble des exploitations avec ovins

Carte d'identité des exploitations moyennes et grandes élevant 10 brebis ou plus

	Spécialisés ovins		Spécialisés bovins		Spécialisés grandes cultures		Spécialisés divers herbivores		Ensemble des exploitations	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Nombre de brebis	22 563	29 459	51 908	71 106	33 432	42 930	19 150	22 115	139 033	182 473
Nombre d'exploitations détenant des brebis	63	86	809	1 421	337	505	120	167	1 477	2 398
dont ayant moins de 49 brebis	0	0	400	887	130	240	34	50	646	1 293
dont ayant de 50 à 99 brebis	0	0	259	377	89	114	25	33	406	569
dont ayant de 100 à 199 brebis	6	7	120	137	73	94	19	46	234	326
dont ayant de 200 à 299 brebis	21	32	22	14	21	37	25	24	97	113
dont ayant de 300 à 399 brebis	9	20	3	6	16	11	8	7	41	48
dont ayant 400 brebis et plus	27	27	5	0	8	9	9	7	53	49
Nombre moyen de brebis par exploitation	358	343	64	50	99	85	160	132	94	76
SAU moyenne des exploitations (ha)	85	70	148	118	180	157	95	78	143	119
Surface toujours en herbe moyenne (ha)	63	52	116	91	56	54	72	61	91	76
Nombre d'exploitations individuelles	55	82	465	1 056	169	314	85	134	860	1 742
UTA familiales	77	104	1 318	2 350	524	808	183	234	2 338	3 844
dont UTA familiales féminines	24	34	302	599	105	180	58	79	549	989
UTA salariés permanent	5	6	100	143	57	79	16	25	220	322
UTA totales	86	114	1 464	2 561	607	925	207	273	2 665	4 324
PBS ovin / PBS totale	78 %	78 %	8 %	7 %	8 %	8 %	23 %	21 %	9 %	9 %
Age moyen des chefs d'exploitation	48,2	43,2	45,8	43,6	46,4	44,6	46,1	45,2	46,3	43,9
Nombre de chefs d'exploitation femmes	14	17	59	139	38	50	22	42	149	278
Nombre de chefs de moins de 40 ans	s	31	222	529	83	162	34	45	376	841
Nombre de chefs ayant entre 40 et 49 ans	18	36	278	447	103	181	37	63	491	815
Nombre de chefs ayant entre 50 et 59 ans	30	16	253	390	125	134	36	52	502	641
Nombre de chefs ayant 60 ans et plus	s	3	56	55	26	28	13	7	108	101
Nombre d'élevages ovins en agriculture biologique ou en conversion	s	4	12	11	7	7	7	5	38	28

Source : Agreste Recensements agricoles 2000 et 2010

Exploitations moyennes et grandes avec 10 brebis ou plus

s : secret statistique ou propagation

Agreste Bourgogne - N°134 - juillet 2012 **5**